

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 371/02

ÉFAI – 020810 – AMR 29/004/02

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

**SALVADOR**

**Beatrice Alamanni de Carrillo (f), Procuradora para la Defensa de los Derechos Humanos (PPDH, procureure chargée de la défense des droits humains)**

**les employés du bureau de la procureure des droits humains**

---

Londres, le 20 décembre 2002

Amnesty International est préoccupée par la sécurité de Beatrice Alemanni de Carrillo, *Procuradora para la Defensa de los Derechos Humanos* (PPDH, procureure chargée de la défense des droits humains). Elle aurait reçu des menaces de mort anonymes à son bureau de la capitale, San Salvador. Ces menaces sont peut-être liées à ses critiques de l'action de la police lors d'une récente émeute à l'intérieur d'une prison. Des employés du bureau de la procureure ont aussi été victimes de harcèlement et d'actes d'intimidation de la part de membres de la *Policía Nacional Civil* (PNC, Police nationale civile).

Depuis le 16 décembre, Beatrice Alemanni de Carrillo a reçu plusieurs fax portant les mots « *muerte a la procuradora* » (mort à la procureure). Ces menaces seraient consécutives aux efforts déployés par Beatrice Alemanni de Carrillo et d'autres membres du bureau de la PPDH pour servir d'intermédiaires entre la police, les gardiens et un groupe de détenus lors d'une émeute au centre pénitentiaire La Esperanza. L'émeute se serait produite au moment où des membres de la PNC et de la Direction générale des centres pénitentiaires menait une inspection visant à confisquer des armes et autres objets en possession des détenus. Pendant l'émeute, deux policiers de la PNC et un détenu ont été tués et une vingtaine de personnes ont été blessées.

Mauricio Sandoval, directeur de la PNC, et Belisario Artiga, procureur général de la République, ont accusé Beatrice Alemanni de Carrillo d'obstruction au travail de la police, la désignant ainsi comme responsable de la mort des deux policiers. Elle a rejeté ces allégations et a ouvertement critiqué le rôle de la PNC lors de cette opération.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Aux yeux de la population, le bureau de la PPDH est une pièce maîtresse des Accords de paix et joue un rôle essentiel dans le développement de la société salvadorienne. Mais les autorités ne lui apportent pas le même soutien. Sous l'impulsion des deux premiers occupants de ce poste, le bureau s'est acquitté de la mission qui lui avait été confiée avec une efficacité croissante ; son influence et sa crédibilité se sont accrues au point d'être considéré aujourd'hui comme une institution méritant le plus grand respect et la plus grande confiance. Le sérieux et la qualité de son travail ont aussi été reconnus à l'échelle internationale. Beatrice Alemanni de Carrillo a été nommée à ce poste par l'Assemblée législative en juillet 2001 – après un retard considérable, la décision ayant été repoussée à plusieurs reprises.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous préoccupé par les menaces adressées à la *Procuradora para la Defensa de los Derechos Humanos*, Beatrice Alemanni de Carrillo ;
- demandez aux autorités de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour assurer sa sécurité ;
- demandez l'assurance que les membres du bureau de la procureure seront protégés contre les menaces et les actes de harcèlement ;
- demandez instamment que des enquêtes immédiates, approfondies et impartiales soient ouvertes concernant les menaces dont ont été victimes la procureure et les employés de son bureau et que les résultats de ces enquêtes soient rendus publics ;
- exprimez vos regrets à propos de la mort des deux policiers et du détenu lors de l'émeute ;
- demandez aux autorités d'ouvrir une enquête rapide, impartiale et approfondie sur les événements qui se sont déroulés le 16 décembre 2002 à la prison La Esperanza et qui se sont soldés par la mort de deux policiers et d'un détenu.

**APPELS À :**

**Ministre de l'Intérieur :**

Ing. Conrado López Andreu  
Ministerio de Gobernación  
Centro de Gobierno  
San Salvador  
Salvador

**Fax :** + (503) 281 5959

**Télégrammes :** Ministerio de Gobernación  
San Salvador, Salvador

**Formule d'appel :** *Estimado Señor Ministro de  
Gobernación, / Monsieur le Minstre*

**Directeur général de la Police nationale civile :**

Cuartel Central de la PNC  
6ª Calle Oriente, entre 8 y 10 Avenida Sur  
San Salvador  
Salvador

**Fax :** + (503) 245 1554

**Télégrammes :** Director General de la Policía Nacional Civil,  
San Salvador, Salvador

**Formule d'appel :** *Estimado Señor Director General, /  
Monsieur le Directeur général*

**Procureur général :**

Sr. Belisario Amadeo Artiga  
Fiscalía General de la República  
Final 13, Calle Poniente  
Centro de Gobierno  
San Salvador  
Salvador

**Télégrammes :** Fiscal General, San Salvador, Salvador

**Fax :** + 503 225 6171

**Formule d'appel :** *Estimado Señor Fiscal General, /  
Monsieur le Procureur général,*

**Directeur général des prisons :**

Sr. Rodolfo Garay Pineda  
Av. Masferrer N° 612-b  
Colonia Lomas Verde  
San Salvador  
Salvador

**Fax :** + (503) 221 3966

**Télégrammes :** Director General de Prisiones, San  
Salvador, Salvador

**Formule d'appel :** *Estimado Señor Director General, /  
Monsieur le Directeur général*

**COPIES À :**

**Procureure chargée de la défense des droits  
humains :**

Dra. Beatrice Alamanni de Carrillo  
Procuraduría para la Defensa de los Derechos Humanos  
9ª Av. Norte y 5ª Calle Poniente  
Edificio AMSA N° 535  
San Salvador  
Salvador

**Fax :** + (503) 222 0655

**ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Salvador dans votre pays.**

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.**

**APRÈS LE 31 JANVIER 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DU SECRÉTARIAT INTERNATIONAL OU AUPRÈS DE VOTRE SECTION  
S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents.  
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*